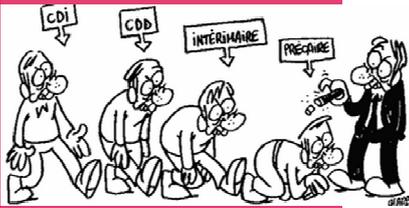


REGIONS

REGION CENTRE PAYS DE LOIRE



A Saint Nazaire, depuis deux à trois semaines, entre 5 et 10 CDD sont venus rejoindre les rangs de notre plateforme nazairienne. Ces nouveaux embauchés, comme le prévoit à présent l'accord sur les contrats de 24 heures, se sont vu octroyer un contrat de 24 heures. Il est vrai que cela peut paraître peu ou dérisoire quand on est jeune et que l'on a besoin de travailler. C'est aussi pour pallier directement à la bonne santé de la plateforme, que le RPF a dû faire face à un surcroît de distribution, en embauchant des CDD. Le travail hebdomadaire de ces salariés peut varier entre 24 heures et 36 heures, ce qui est, en fait, le mieux pour eux. La CFDT souhaite toutefois que ces contrats multiples de CDD se transforment en CDI, au cours de l'année, pour les salariés qui le désirent. Car en effet, malgré plusieurs départs de salariés en CDI, la direction privilégie toujours l'embauche en CDD, au détriment du contrat à durée illimitée.

REGION ILE DE FRANCE

Victoire des élections partielles sur Nanterre

En octobre 2011, quatre délégués du personnel ont été élus sur la plate-forme de Nanterre. En janvier 2014, il ne restait plus qu'un délégué du personnel titulaire, notre cher camarade Guy LEPOIRE, qui depuis des années se consacre pleinement à améliorer les conditions de travail des distributeurs. La CFDT a donc réclamé des élections partielles qui ont eu lieu lundi 19 mai 2014, un siège titulaire à pourvoir et deux sièges suppléants. La CFDT a le plaisir de vous annoncer l'élection de nos trois candidats : **Anne WOLFF**, déléguée titulaire, **Charles Henry ROL** et **Carole UNLAND** délégués suppléants.

La CFDT remercie tous les distributeurs de leur confiance. Ainsi la CFDT est à nouveau représentée sur la plate-forme de Nanterre, ce qui renforcera sa présence et son efficacité. Nous pouvons ainsi continuer tous ensemble, délégués et distributeurs à travailler dans la solidarité. La solidarité est une valeur de la CFDT qui repose sur une vision de l'intérêt général pour faire progresser les droits des plus faibles. C'est donc une valeur sans laquelle aucune liberté n'est possible.



REGION MIDI PYRENEES

Le redécoupage provoque des élections

Suite au redécoupage des régions chez MEDIAPOST de nouvelles élections ont eu lieu pour les DP, le C.E. et le CHSCT sur le nouveau périmètre de la région Midi-Pyrénées.

Elles se sont déroulées de Décembre 2013 à Mars 2014 et l'énergie déployée par La section syndicale CFDT Médiapost de Midi-Pyrénées, a permis durant toutes ces campagnes pré-électorales d'afficher un résultat ô combien positif puisque cette région arrive très largement en tête de toutes les régions de France avec un score de près de 40 % de représentativité alors que la moyenne nationale s'établit autour de 25 %.

Sur les 13 établissements que compte la région Midipy, la CFDT comptabilise 20 élus (10 titulaires et 10 suppléants) en DP et CE sur 10 plateformes sur 12, la 13^{ème} plateforme n'ayant eu aucun candidat à ces différentes élections.

Au Comité d'Entreprise, sur les 8 membres titulaires 4 sont des élus CFDT et au CHSCT sur les 6 membres titulaires 3 sont des élus CFDT dont le Secrétaire qui a conservé son poste pour un second mandat, plébiscité à l'unanimité des membres lors son élection à la fonction de Secrétaire. Tout ceci conforte notre organisation syndicale, dans son rôle de première O.S. et permet aux élus d'avoir une force de dialogue avec les responsables de l'entreprise.

REGION RHONE ALPES

Une méthode qui raccommode !

Dans la région RA l'équipe CFDT a interpellé le CE de juin sur le sujet suivant :

Pour résoudre des problèmes de surcharge de travail et des difficultés à embaucher, Médiapost a eu recours à une sous-traitance particulière. On sous-traite une partie de l'assemblage des documents auprès de Sodexo, travail exécuté par des détenus de maison d'arrêt.

On apprend que l'activité mécanisation à la PF de Vaulx-en-Velin (Lyon) a pu atteindre l'équilibre fin mai, grâce à une sous-traitance de travail exécuté par les détenus de la maison d'arrêt de Villefranche.

Sur la PF de Chambéry, où on note une augmentation considérable des accidents de travail et des arrêts-maladie, la même pratique est en vue pour faire face à la surcharge. Un appel aux volontaires est donc lancé auprès des distributeurs pour qu'ils cèdent une partie de leur assemblage et ainsi effectuer plus d'heures de distribution. Un camion Sodexo de 80 000 à 100 000 exemplaires est mobilisé pour la cause.

Il est toutefois à noter que les détenus en question ne sont payés que 1.40 euros de l'heure. On note également que Médiapost surveille et valide la qualité de cet assemblage.

Affaire à suivre !

ELU CFDT : UN REGARD SOCIAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION !

ENCORE UN EMPÊCHEUR DE TOUCHER DES RONDIS...





COMMUNICATION
CONSEIL CULTURE

MÉDIAPOST

LE JOURNAL NATIONAL

Juillet 2014

N°5

SOMMAIRE

Edito	1
DISTRIO	2
Elections CHSCT	2
Nos régions	3
Nos régions (suite).	4

Le journal National
MEDIAPOST reste à la
disposition de tous les
adhérents et militants
qui souhaitent écrire un
article, pousser un coup
de gueule, informer
d'une situation etc.
Le Journal National est
votre journal.

Marc VEYRAT
est le centralisateur :
Veyrat.marc2@wanadoo.fr



ÉDITO

Plus que jamais la CFDT se doit de vous accompagner !

Crise économique, incertitude sur l'avenir de notre entreprise, modification de l'organisation du travail, réduction de l'activité due au départ des secteurs vers la Poste, perte de clients, nouveau calcul du temps de travail des distributeurs ; ce contexte de début d'année inquiète tous les distributeurs. Inquiétude partagée, bien évidemment, par tous les élus CFDT.

En qualité de première organisation syndicale, la CFDT se doit d'accompagner et d'épauler l'ensemble des salariés en portant un dialogue social constructif et exigeant, **à tous les niveaux, national, régional et évidemment au plan local**. Plus que jamais la CFDT se doit d'être une organisation responsable, soucieuse, certes de la pérennité de son entreprise, mais aussi et surtout porteuse des attentes des salariés.

Au regard des quatre années, de nouveaux droits pour les salariés ont été acquis. Par la négociation, la CFDT a obtenu de nombreuses avancées pour les salariés : sécurisation de l'emploi et des parcours professionnels, formation professionnelle, QVT (qualité de vie au travail, santé (complémentaire santé pour tous) assurance chômage, retraites, jeunes... autant d'accords ANI... qui seront notre fil conducteur pour ces prochaines années. Et chaque jour, dans les entreprises et à Médiapost, les militants de la CFDT agissent pour que ces avancées changent concrètement votre vie.

C'est dans cet état d'esprit que la CFDT négocie et veut négocier de nouveaux accords, permettant à tout un chacun de bien se sentir dans son entreprise. Notre engagement dans la négociation de DISTRIO, la mise en œuvre des aides de l'Etat au travers du pacte de responsabilité, sans oublier les NAO 2014... devront faire partie d'un vrai pacte social avec Médiapost, le tout dans un esprit loyal, avec des contreparties pour les salariés. En clair un dialogue social de Qualité avec des Accords Gagnants - Gagnants !

Les attentes des salariés, le collectif CFDT les prend en considération, en rencontrant régulièrement les distributeurs. Ceux qui savent parler de leur métier, ceux qui proposent, ceux qui construisent collectivement. **Ceux qui font et qui sont les acteurs de MEDIAPOST : VOUS ! N'hésitez pas à nous interpeller lors de nos visites sur les plateformes pour construire le revendicatif avec la CFDT.**

S'engager et ne rien lâcher ! C'est le travail du collectif CFDT

DISTRIO

DISTRIO, est le nom du boîtier que chaque distributeur portera sur lui à partir du 15/09/2014 pour des tests à blanc sur une durée de 10 semaines. Ce boîtier sous la forme d'un téléphone portable, pèse environ 80 grammes, permettra aux distributeurs d'être payé le temps réellement passé à la distribution des IP (Imprimés Publicitaires). Dès que le distributeur partira de la plateforme ou de chez lui (si les publicités ont été assemblées à son domicile), il mettra son boîtier en route. Arrivé à destination, le distributeur commencera sa tournée, avec son boîtier toujours allumé. A la fin de sa distribution, le distributeur éteindra son boîtier. Lors d'une pause, le distributeur devra éteindre son boîtier, le rallumera lorsqu'il reprendra sa distribution. Le boîtier DISTRIO sera fermé tous les jours de 21 heures au lendemain 6 heures, le distributeur étant tenu de respecter les 11 heures de repos quotidien. Au cas où un distributeur commencerait sa tournée avant 6 heures et après 21 heures, malgré son boîtier allumé, le temps de distribution ne sera pas enregistré.



gles de distribution. Un entretien aura lieu avec le distributeur pour identifier les raisons de son écart. Le contrôle est suivi d'un accompagnement, d'une formation ou d'un tutorat ou de modifications de données de référence. Une ou des interruptions de travail n'a pas ou n'ont pas été déclarées (par exemple : le distributeur oublie d'éteindre son boîtier pendant un temps consacré à une activité personnelle.

- L'écart est dû à un mauvais calcul du temps de travail : les données utilisées par la nouvelle méthode de calcul du temps de travail sont rectifiées pour produire un calcul plus juste, le temps réel enregistré est pris en compte dans le compteur de modulation.

Le temps enregistré est inférieur au temps de référence théorique

Si l'analyse révèle que le distributeur a mal exécuté son contrat de travail, le temps de référence théorique est pris en compte dans le compteur de modulation.

Si l'analyse révèle que l'écart est dû à un mauvais calcul des temps de travail, le nouveau temps de référence théorique est malgré tout pris en compte dans le compteur de modulation, pour les distributions suivantes.

Le temps de picking et le temps d'assemblage

La CFDT refuse la mise ne place du boîtier pour le calcul du picking et de l'assemblage, afin de garder une certaine convivialité surtout lors de l'assemblage ; pause café, pause cigarette, discussion etc.....

Des tests d'assemblage sont encore effectués sur la plateforme de Tarbes. La CFDT attend les nouvelles propositions de la direction sur le picking et l'assemblage avant de se prononcer.

ENREGISTREMENT DU TEMPS DE DISTRIBUTION

Le temps enregistré est supérieur au temps de référence théorique :

Un contrôle peut être effectué par la hiérarchie. A l'issue de ce contrôle, quatre cas peuvent se présenter :

- L'écart est ponctuel, vérifiable et justifié, donc le temps réel enregistré est pris en compte dans le compteur de modulation à J+1.
- L'écart est dû à un non respect des consignes ou aux rè-

ELECTIONS NATIONALES CHSCT

La CFDT a le plaisir de vous annoncer le résultat des élections CHSCT des régions, où nous avons obtenu plusieurs sièges. Grâce leur mandat de représentants au CHSCT, les élus sont le porte-parole de la CFDT en matière d'amélioration des conditions de travail et de santé au travail. Souhaitons leur bon vent dans leurs nouvelles responsabilités !

REGIONS	ELUS
Ile De France	David DEVOS - Sally YUNUS
Midi Pyrénées	Christian FAVIER - Gilles LAFAYE - Bernard BONNEFOUS
Méditerranée	Jérôme LAROCHE - Stéphane PIAZZA
Centre Pays de Loire	Frédéric BLANCHARD - Patricia GILLIER
Nord Picardie Haute Normandie	Elections en décembre 2014
Aquitaine Poitou Charentes Limousin	Patrick REBIERRE - Désiré MARIOT
Bretagne Basse Normandie	Sabrina BEAUMONT
Rhône Alpes	Christian PRAMONDON



REGION ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE ARDENNE

Un RPF tous les six mois !

Cela fait quelques mois sur la plate-forme de Thionville-Fameck que nous changeons souvent de RPF, cela nous inquiète et nous déboussole.

Au-cours de l'année 2013, nous avons eu M. CARLOS RPF avec ses convictions sur la façon de travailler, ensuite nous avons eu Virginie B que j'ai vue personnellement deux fois en six mois, ensuite une deuxième Virginie Z, qui est restée six mois après avoir fait un travail de fond sur la plate-forme et maintenant une troisième Virginie, bien sûr que cela commence à faire beaucoup et nous agace au point de ne plus croire en rien.

Nous serions tellement mieux avec une certaine stabilité pour le bien-être de nos distributeurs.

REGION CENTRE EST

Des trajets allongés

Les plateformes de Cébazat, des Gravanches et de Cournon seront prochainement fermées. En effet, ces trois plateformes seront regroupées en une seule, située à Aubière, dans une zone commerciale. Cette nouvelle plate-forme d'une superficie de 3200 m², pourra, aux dires de la direction, accueillir les 130 salariés.

Malheureusement, certains salariés devront, pour se rendre désormais sur leur nouvelle plate-forme à Aubière, parcourir plus de kilomètres, ce qui engendrera des frais et du temps de transport supplémentaires !!

Les membres du CHSCT, ainsi que les salariés attendent avec impatience de visiter cette plate-forme.

Beaucoup d'interrogations et de mécontentement de la part des salariés, qui comme d'habitude, sont mis devant le fait accompli et n'ont pas leur mot à dire !!

La CFDT a demandé une négociation afin que soit pris en charge par la direction de Médiapost, les déplacements kilométriques supplémentaires engendrés par ce déménagement.

La CFDT reste très vigilante et ne manquera pas de vous informer des suites de l'évolution de ce projet.



REGION AQUITAINE POITOU-CHARENTES LIMOUSIN

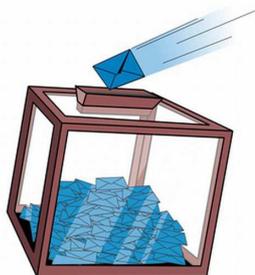
Petit rappel sur les élections des Délégués du Personnel

Nous sommes vainqueurs avec 17 élus, 14 pour la CGT, 5 CGC, 2 FO, 2 CFTC, et 1 SUD. Ce résultat était important pour les élections du CHSCT qui allaient suivre. Mais nous y reviendrons.

Passons maintenant aux rocambolesques élections pour le bureau de notre Comité d'Établissement. L'alliance FO-CGT avait décidé, au mois de janvier, de prendre le pouvoir au CE. Mais encore fallait-il en être capable. Devant leur incompétence notoire, ils furent dans l'obligation de remettre leur démission au président, au mois de mars, faisant perdre ainsi, 3 mois à tous les salariés de la région Aquitaine, Poitou-Charentes et Limousin. Devant un tel gâchis, toute l'équipe de la CFDT, sous l'impulsion de Christophe Restoueix, s'est portée volontaire pour diriger le bureau. C'est ainsi que nous retrouvons Franck Caillaud (secrétaire), Bruno Flesch (secrétaire adjoint) et Martine Marotte (trésorière adjointe). N'oublions pas Valérie Vacher de la CGC au poste de trésorière. En 3 semaines, nous avons recréé un CE digne de ce nom, avec la billetterie (cinéma, parcs...), les prêts voitures, les dossiers sociaux, les chèques événements, et les CESU. Comme quoi les « beaux parleurs » ne sont pas toujours les meilleurs..... !

Revenons sur les élections du CHSCT. Encore une fois, l'alliance FO-CGT a voulu prendre le commandement. Mais cette fois-ci, les élus des autres organisations ont bien compris qu'il était impossible de faire confiance à des irresponsables. Et c'est tout naturellement que notre candidat Patrick Rebière fut élu.

En résumé, aujourd'hui, la CFDT, bénéficie de la confiance de toute la région APCL. A nous de vous prouver que nous la méritons !



REGION MEDITERRANEE

La CFDT souhaite rendre hommage à **Jérôme LAROCHE** et **Liliane JANIN**, deux salariés qui militent déjà depuis plusieurs années. En effet, grâce à leur dynamisme, la CFDT n'a cessé de progresser dans les différentes instances : délégués du personnel, comité d'entreprise et CHSCT. Nous déplorons le départ à la retraite de Liliane JANNIN, DSE de la région LANGUEDOC ROUSSILON, une retraite méritée ou elle pourra consacrer son temps à ses petits enfants : souhaitons lui bon vent !

La CFDT a le plaisir de vous annoncer la nomination d'un nouveau représentant syndical au sein du CHSCT : **Renault FRIGOLI** ; nous lui souhaitons la bienvenue !

La CFDT est heureuse d'avoir obtenu le déménagement de la plateforme de Fréjus, les 60 salariés travaillaient dans un entrepôt d'environ 300 m², avec un quai de chargement et un grand rideau de fer ouvert aux quatre vents

Notre prochaine tâche déménager le dépôt de SALON DE PROVENCE, pour un nouveau dépôt mieux approprié à l'activité des salariés !

**LA CFDT
C'EST TOI, C'EST MOI, C'EST NOUS...**



REGIONS

REGION CENTRE PAYS DE LOIRE



A Saint Nazaire, depuis deux à trois semaines, entre 5 et 10 CDD sont venus rejoindre les rangs de notre plateforme nazairienne. Ces nouveaux embauchés, comme le prévoit à présent l'accord sur les contrats de 24 heures, se sont vu octroyer un contrat de 24 heures. Il est vrai que cela peut paraître peu ou dérisoire quand on est jeune et que l'on a besoin de travailler. C'est aussi pour pallier directement à la bonne santé de la plateforme, que le RPF a dû faire face à un surcroît de distribution, en embauchant des CDD. Le travail hebdomadaire de ces salariés peut varier entre 24 heures et 36 heures, ce qui est, en fait, le mieux pour eux. La CFDT souhaite toutefois que ces contrats multiples de CDD se transforment en CDI, au cours de l'année, pour les salariés qui le désirent. Car en effet, malgré plusieurs départs de salariés en CDI, la direction privilégie toujours l'embauche en CDD, au détriment du contrat à durée illimitée.

REGION ILE DE FRANCE

Victoire des élections partielles sur Nanterre

En octobre 2011, quatre délégués du personnel ont été élus sur la plate-forme de Nanterre. En janvier 2014, il ne restait plus qu'un délégué du personnel titulaire, notre cher camarade Guy LEPOIRE, qui depuis des années se consacre pleinement à améliorer les conditions de travail des distributeurs. La CFDT a donc réclamé des élections partielles qui ont eu lieu lundi 19 mai 2014, un siège titulaire à pourvoir et deux sièges suppléants. La CFDT a le plaisir de vous annoncer l'élection de nos trois candidats : **Anne WOLFF**, déléguée titulaire, **Charles Henry ROL** et **Carole UNLAND** délégués suppléants.

La CFDT remercie tous les distributeurs de leur confiance. Ainsi la CFDT est à nouveau représentée sur la plate-forme de Nanterre, ce qui renforcera sa présence et son efficacité. Nous pouvons ainsi continuer tous ensemble, délégués et distributeurs à travailler dans la solidarité. La solidarité est une valeur de la CFDT qui repose sur une vision de l'intérêt général pour faire progresser les droits des plus faibles. C'est donc une valeur sans laquelle aucune liberté n'est possible.



REGION MIDI PYRENEES

Le redécoupage provoque des élections

Suite au redécoupage des régions chez MEDIAPOST de nouvelles élections ont eu lieu pour les DP, le C.E. et le CHSCT sur le nouveau périmètre de la région Midi-Pyrénées.

Elles se sont déroulées de Décembre 2013 à Mars 2014 et l'énergie déployée par La section syndicale CFDT Médiapost de Midi-Pyrénées, a permis durant toutes ces campagnes pré-électorales d'afficher un résultat ô combien positif puisque cette région arrive très largement en tête de toutes les régions de France avec un score de près de 40 % de représentativité alors que la moyenne nationale s'établit autour de 25 %.

Sur les 13 établissements que compte la région Midipy, la CFDT comptabilise 20 élus (10 titulaires et 10 suppléants) en DP et CE sur 10 plateformes sur 12, la 13^{ème} plateforme n'ayant eu aucun candidat à ces différentes élections.

Au Comité d'Entreprise, sur les 8 membres titulaires 4 sont des élus CFDT et au CHSCT sur les 6 membres titulaires 3 sont des élus CFDT dont le Secrétaire qui a conservé son poste pour un second mandat, plébiscité à l'unanimité des membres lors son élection à la fonction de Secrétaire. Tout ceci conforte notre organisation syndicale, dans son rôle de première O.S. et permet aux élus d'avoir une force de dialogue avec les responsables de l'entreprise.

REGION RHONE ALPES

Une méthode qui raccommode !

Dans la région RA l'équipe CFDT a interpellé le CE de juin sur le sujet suivant :

Pour résoudre des problèmes de surcharge de travail et des difficultés à embaucher, Médiapost a eu recours à une sous-traitance particulière. On sous-traite une partie de l'assemblage des documents auprès de Sodexo, travail exécuté par des détenus de maison d'arrêt.

On apprend que l'activité mécanisation à la PF de Vaulx-en-Velin (Lyon) a pu atteindre l'équilibre fin mai, grâce à une sous-traitance de travail exécuté par les détenus de la maison d'arrêt de Villefranche.

Sur la PF de Chambéry, où on note une augmentation considérable des accidents de travail et des arrêts-maladie, la même pratique est en vue pour faire face à la surcharge. Un appel aux volontaires est donc lancé auprès des distributeurs pour qu'ils cèdent une partie de leur assemblage et ainsi effectuer plus d'heures de distribution. Un camion Sodexo de 80 000 à 100 000 exemplaires est mobilisé pour la cause.

Il est toutefois à noter que les détenus en question ne sont payés que 1.40 euros de l'heure. On note également que Médiapost surveille et valide la qualité de cet assemblage.

Affaire à suivre !

ELU CFDT : UN REGARD SOCIAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION !

ENCORE UN EMPÊCHEUR DE TOUCHER DES ROUNDS...

